

Image not found or type unknown



## Cotisations retraite employeur

Par **grimbert**, le **15/04/2008** à **17:03**

Bonjour,

Je me suis aperçues récemment que l'employeur pour qui j'ai travaillé de juillet 2003 à décembre 2006, n'a versé aucune cotisation retraite à la CNAV.

J'ai donc écrit à l'URSSAF qui me confirme qu'ils n'ont rien versé.

Comment dois-je attaquer maintenant que j'ai ce courrier ?

Merci.